



Je me permets de relayer l'information de 60 millions de consommateurs

Vous avez pour habitude de faire vos courses chez Lidl ?

Alors restez attentifs à ce qui va suivre, car vous pourriez être concernés !

60 Millions de consommateurs, qui a lancé l'alerte, précise que « *seule une étiquette sur le pot indiquait que la plante n'était pas comestible* ». Le produit a été commercialisé le **21 septembre 2021**.



Si vous avez récemment acheté un pot de laurier chez Lidl alors vous êtes concernés par cet article ! Une erreur d'étiquetage s'est glissée dans le catalogue de l'enseigne. Cela n'est pas anodin, car cette confusion peut présenter des dangers pour votre santé.

Le laurier est une plante très fréquemment utilisée dans nos **préparations culinaires**.

*Depuis le 21 septembre, ce produit phare est mis en vente chez Lidl, mais une **erreur** s'est malencontreusement glissée dans le catalogue.*

De fait, le **laurier « cerise »** a été mal étiqueté et, est vendu sous le nom de **laurier « sauce »**.

Il faut être très vigilant, car le laurier cerise peut s'avérer **toxique** en cas de consommation.

Contrairement au « laurier sauce », il n'est pas fait pour être mangé et peut s'avérer **dangereux** pour la santé.

Cette erreur n'est donc pas à prendre à la légère, la rédaction vous invite à être vigilant.

Fort heureusement, une étiquette sur le pot indiquait que la plante n'était pas comestible.

Que faire en cas d'achat du laurier toxique ?

Dès la constatation de cette erreur, l'enseigne a rapidement réagi. En effet, [Lidl](#) a immédiatement **rappelé** le produit. La rédaction vous conseille de bien vérifier le numéro de **code-barres** du produit qui est le suivant : 4 056 489 435 990.

Surtout ne consommez pas le produit et rapportez-le immédiatement ! Lidl prévoit un **remboursement immédiat**, même sans justificatif de paiement. Il vous suffira de vous rendre en magasin avec le [pot de laurier](#) acheté.

En cas d'**intoxication** par ingestion de feuilles, vous pouvez appeler le Samu en composant le **15**.

Dans Environnement / les articles en date du 4/09/2021

Profitez de cet incident, pour consulter mon article du 4/09/2021, pour ceux qui ne l'auraient pas encore lu, sur les plantes vendues dans le commerce : quels risques pour la santé?



Edmond Puyraud